



Département des Pyrénées-Orientales

# COMMUNE DE VINÇA

## ARRETE DU MAIRE

**n° 240221-014 : Autorisation d'ouverture de la Maison d'Enfants La Vida en Color lot n° 1, MECS Couleurs d'Enfance, unité La Petite Maison.**

### **Le Maire de la Commune de Vinça,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son Article L2212-2;

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les Articles R.123-1 à R.123-55;

**Considérant** que le permis de construire n° PC06623021C0029 de la Maison d'Enfants La Vida en Color Lot n°1, dénommée MECS Couleurs d'Enfance, unité La Petite Maison, sise 1 rue des Orchidées, à Vinça, a été accordé en date du 7 avril 2022 ;

**Considérant** que le groupe de visite de la CAPRA s'est réuni le 9 février 2024 pour procéder à la visite avant ouverture de l'établissement selon étude de dossier CAPRA n° 2022/000180, à l'achèvement de la construction de la maison d'enfants à caractère social d'une superficie de 243 m<sup>2</sup> ;

**Considérant** que le groupe de visite de la CAPRA conclu dans son rapport n° 2024/000711 du 9 février 2024, que l'ouverture au public de cet établissement relevant de la catégorie 5 et de type R+, pour un effectif total de 18, soit 8 du public et 10 du personnel, peut se poursuivre tout en proposant 6 prescriptions mentionnées dans ledit rapport ;

**Vu** l'arrêté municipal n° 240209-009 du 9 février 2024 portant autorisation temporaire d'ouverture de la Maison d'Enfants La Vida en Color, MECS Couleurs d'Enfance, unité La Petite Maison, jusqu'au 20 février 2024 ;

**Considérant** que la CAPRA par procès-verbal d'avis n° 2024/000711 en date du 20 février 2024 ayant entendu le rapporteur préventionniste et adopté ses conclusions, a émis un avis favorable à la poursuite de l'ouverture au public de cet établissement.

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : sont autorisées l'ouverture au public et la poursuite de l'activité de l'établissement la Maison d'Enfants La Vida en Color Lot n°1, dénommée MECS Couleurs d'Enfance, unité La Petite Maison, sise 1 rue des Orchidées à Vinça, ERP de catégorie 5 et de type R+, pour un effectif total de 18 (8 du public et 10 du personnel) sous réserve que les prescriptions proposées par le préventionniste soient réalisées.

**Article 2** : Le présent Arrêté est notifié à l'exploitant de l'établissement auquel sont annexés le rapport de visite et le procès-verbal d'avis de la CAPRA n° 2024/000711 ;

**Article 4** : M.M. la Présidente de l'Association La Vida en Color, le Secrétaire Général de la Mairie, le Commandant en Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Ille-sur-Têt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vinça, le mercredi 21 février 2024.



**Le Maire,**

**Bruno GUÉRIN.**

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le 22/02/2024

ID : 066-216602300-20240221-240221014-AR

